



RALLYE BERGERIE

Constructions d'une bergerie ou amélioration de l'existant : des visites, pour bâtir son projet

La conjoncture ovine est favorable et des projets ovins pourraient voir le jour dans le cadre d'une aide ovine rehaussée et des effectifs plus importants à déclarer pour en bénéficier. La relance ovine des dernières années avait permis un accroissement de la troupe dans les Ardennes, avec un investissement de départ relativement faible. Certains néo éleveurs ovins ont accroché et les résultats techniques suivent. Pour eux, des améliorations technico-économiques sont toujours à rechercher notamment par le biais de l'utilisation de rations fermières, de dérobées et d'autonomie alimentaire par l'herbe. Ces solutions passent souvent par l'adaptation du bâtiment, des modes de conduites et de distribution pour améliorer la productivité du travail dans des systèmes de techniques de conduites plus fines.



Le Rallye Bergerie, opération régionale a eu lieu dans les Ardennes les 26 et 27 janvier avec la visite de 8 exploitations ovines. Il avait pour but de présenter aux éleveurs les prix des investissements en bâtiments d'élevage, de rappeler les normes techniques pour des conduites efficaces et enfin de profiter d'expériences d'éleveurs qui ont choisi des conduites spécifiques pour améliorer leurs conditions de travail ainsi que leurs résultats économiques. Ce rallye a permis de rassembler sur deux jours une vingtaine d'exploitants des Ardennes et des départements limitrophes.

Des investissements et des coûts variables

Pour un bâtiment de 36 m x 12 m, l'investissement total (bâtiment et aménagement intérieur) est d'environ 49 000 € pour une structure métallique, 58 000 € pour une structure en bois et 39 000 € pour un tunnel.

Les investissements présentés ci-dessus sont variables, dépendent du type de bâtiment, de l'aménagement intérieur et de la part d'auto construction.

Le graphique ci-contre permet de visualiser la répartition de l'investissement en fonction du type de projet.



Structure métallique

49 390 €

Bergerie en bois

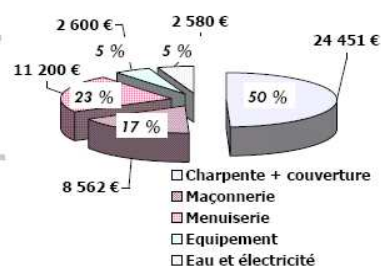
58 465 €

Tunnel

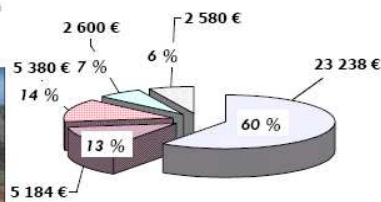
38 980 €



Coûts calculés hors subvention



La répartition des coûts est similaire à la répartition des coûts pour une structure métallique.



Subventions possibles: - bois 30 à 40 %
- métallique ou tunnel 10 à 20 %

Dans les huit élevages visités au cours du rallye les investissements s'échelonnaient de 50 € à 110 € du m². Ces chiffres montrent l'importance de bien raisonner son projet bâtiment en étudiant plusieurs devis et plusieurs projet différents tout en prenant en compte le calendrier de travail pour pouvoir intervenir lors de la construction. Il est important de noter que la solution la moins chère est toujours le réaménagement de bâtiments existants.

Financements de la bergerie par le troupeau ovin seul

Il est important de définir un objectif financier, en prenant en compte la rentabilité de son atelier. Les références technico-économiques du réseau ovin des Ardennes ont permis de réaliser une simulation de la marge nourri-logé par brebis avec ou sans subventions pour 3 cas-types : système bergerie intégrale avec agnelles mises à la reproduction, système bergerie et surface en herbe avec agnelles mises à la reproduction, système herbe (agnelage de printemps, antenaises mises à la reproduction).

	Bergerie intégrale	Bergerie	Herbe
STH	-	10.2 ha	23 ha
Nb de femelles	180	180	180
Prolificité	155	155	172
Productivité	1.3	1.3	1.18
Concentré (brebis-agneau)/brebis	420 kg	210 kg	90 kg
Produit atelier ovin	23 170 €	23 170 €	22 420 €
Charges opérationnelles	14 352 €	11 930 €	4 351 €
Marge brute /femelle	49 €	62 €	100 €

Marge semi-nette Nourri- logé /femelle	Bois	avec sub	29 €	42 €	81 €
		sans sub	18 €	31 €	69 €
	Métallique	avec sub	25 €	39 €	77 €
		sans sub	23 €	36 €	74 €
	Tunnel	avec sub	30 €	44 €	82 €
		sans sub	28 €	42 €	80 €

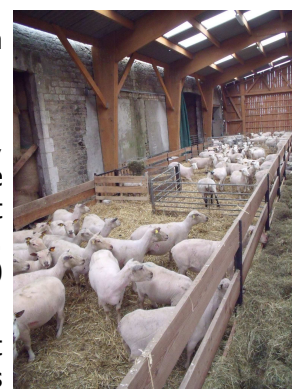
Simulation de la marge nourrie-logée selon différents cas types et différents types d'investissement bâtiment, Source CA 08

Aménagements intérieurs

Il existe de multiples possibilités d'organisations de bâtiments : l'important étant la place à l'auge et l'optimisation de la distribution.

Au cours des visites, différents types d'aménagements intérieurs ont été observés : des bâtiments organisés dans la longueur avec un couloir d'alimentation central, d'autres organisés de manière transversale avec plusieurs couloirs. Le choix de l'aménagement est à raisonner en fonction des dimensions du bâtiment (rapport longueur – largeur), du nombre de brebis à loger et des priorités de l'éleveur. Rappelons que la longueur d'auge à prendre en compte par brebis est d'environ 40 cm et de 1 à 2 m² de surface paillée par animal.

Dans chacun des élevages visités, les références pour loger les brebis étaient toutes respectées (longueur d'auge et surface par animal) garantissant de bonnes conditions de logement.



Abreuvement

Au cours du rallye, les discussions des éleveurs ont également porté sur l'abreuvement des animaux. Il est possible de choisir différents types d'abreuvoirs : à niveau constant, à palette, abreuvoir chauffant avec circulateur d'eau ... Il est important de mettre en place un abreuvoir pour 20 brebis. Le risque de gel est à prendre en compte. Certains modèles y sont plus sensibles, comme les abreuvoirs à niveau constant. Les agneaux s'adaptent bien aux abreuvoirs à palette qui sont également plus facile à garder propre. Rappelons qu'en ration fermière avec un léger déséquilibre Ca/P < 0,8 il est primordial d'installer au minimum 1 abreuvoir pour 50 agneaux en plus d'utiliser un CMV 0-20 afin de limiter tout risques de lithiases urinaires.

Contentions, circulation des animaux, le bien-être de l'éleveur

Parmi les exploitations visitées, 5 éleveurs avaient fait le choix d'investir dans une surface couverte pour la circulation ou la contention des animaux. Un couloir d'un mètre de large au fond de l'aire paillée permet de déplacer aisément les animaux. Le mur de ce couloir peut-être équipé d'une gouttière afin d'augmenter la place à l'auge ou pour distribuer l'alimentation des brebis en case d'agnelage. Ce rallye a permis aux éleveurs de voir un parc de contention particulièrement fonctionnel : couloir à largeur adaptable suivant le type d'animaux à manipuler, rotonde, bascule afin de préparer les ventes d'agneaux et de gérer plus finement leurs finitions, baignoire, pédiluve, porte de tri.

La ventilation

Au cours des visites, les éleveurs ont pu constater des ambiances très différentes selon les types de bâtiments.

La ventilation semble indépendante du type de bâtiment. La hauteur est une source importante de problèmes, dans un bâtiment trop haut, l'air chaud ne parvient à s'évacuer au niveau des sorties hautes. Il est important de vérifier le volume du bâtiment notamment dans le cas d'un stockage de fourrage attendant au logement des brebis (en lien avec la hauteur nécessaire pour le stockage de paille).

Les éleveurs ont été surpris par la bonne ambiance qui régnait dans l'un des tunnels d'élevage visités. La ventilation des tunnels d'élevage est basée sur une différence de niveaux entre les ouvertures situées à chaque pignon. Le logement des brebis dans un tunnel n'est pas synonyme d'une mauvaise ventilation. Les deux ouvertures placées à chaque extrémité du tunnel suffisent à maintenir une ambiance saine.

L'ensemble des bâtiments visités disposait d'ouverture et de sorties d'air pour le renouvellement. Les surfaces recommandées pour la ventilation d'une bergerie sont de 0,04 m² par brebis pour les sorties d'air en partie haute et environ 0,08 m² par brebis d'entrées d'air sur les longs pans du bâtiment.

Un principe de ventilation type Louisiane a été présenté : système de ventilation mobile avec la possibilité de gérer l'ouverture d'une bâche (principal coût : bâche 30 € / m²). Ce système permet de régler l'ouverture en fonction de la météo et du nombre d'animaux présents.

La distribution

Le rallye a été l'occasion de voir différents types d'équipements pour la distribution de l'alimentation qui permettent de gagner du temps et de faciliter le travail. Ces aménagements ont été réfléchis et aménagés pour des grosses troupes en système bergerie (300 à 600 brebis) : godet mélangeur (ration sèche et humide). Le coût est variable suivant le type d'équipement : entre 5 € et 10 € du litre, soit un investissement pour un godet distributeur de ration humide en 2,8 m³ de 15 000 €.

Certains éleveurs ont accès à des sous produits végétaux : issues de céréales, etc ... Afin de préparer une ration sèche équilibrée le choix d'une des exploitations visitées a été d'investir dans une mélangeuse peseuse fixe, 7 cellules de stockage (céréales, son, farine, ...) ainsi que des vis à grain et spires pour un investissement total de 27 000 €. Le coût global moyen de l'aliment sur l'année était de seulement 110 € (hors investissements en lien avec le stockage de 10 € / tonne). Cet équipement totalement automatisé et programmable permet d'assurer une homogénéité de la ration au cours du temps grâce à la pesée automatique des aliments.

Les démonstrations de godets mélangeurs ont mis en évidence la nécessité de prévoir des couloirs d'alimentation particulièrement large, 4,5 mètres minimum et un investissement global plus important.



Le rallye bergerie a été l'occasion de voir différents équipements pour distribuer la ration des brebis

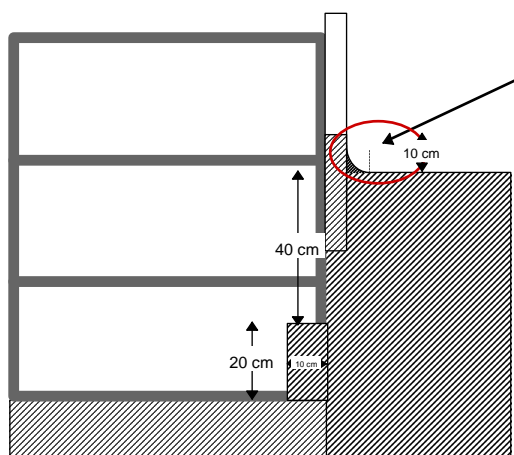
Les Astuces observées

Pour pallier aux râteliers trop lourds, il est possible de réaliser soi-même un râtelier très pratique : en joignant des planches en bois avec des cercles en tuyaux de polyéthylène par l'extérieur. Ce râtelier est très léger moins de 20 kg, il peut être porté par une personne sans difficulté. Sa structure souple permet aux brebis de manger la totalité de la botte sans avoir à la reprendre.

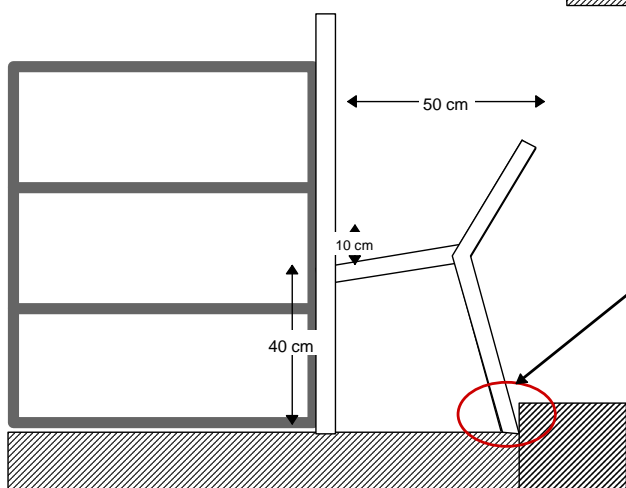


Un râtelier facile à réaliser et très pratique

Au lieu de réaliser un bord d'auge classique en bois, il est possible de réaliser un bord d'auge en béton. Un petit solin en béton au niveau de l'angle permet une consommation complète des aliments et évite le gaspillage ainsi que le nettoyage.



La réalisation d'un solin permet aux brebis de manger toute la ration et garde l'auge propre



La réalisation d'une petite marche au niveau du pied de l'auge évite que les brebis ne la pousse.

Dans le cas d'utilisation d'auge classique pour éviter qu'elle ne se déplace sous la pression des brebis, les pieds de l'auge peuvent être placés dans une encoche de 5 centimètres plus bas que la dalle bétonnée du couloir d'alimentation. Cette petite marche permet de bloquer l'auge et évite d'avoir à utiliser des boulons ou tire-fond.

La plaquette du Rallye Bergerie est téléchargeable sur le site internet de la Chambre d'Agriculture des Ardennes (www.ardennes.chambagri.fr). Vous y trouverez des références actualisées concernant le logement des brebis.

Un guide « réduire la pénibilité du travail en élevage ovin » réalisé par le réseau d'élevage ovin du Grand Est est également disponible.

Contact :

Chambre d'Agriculture des Ardennes – 03 24 33 71 00 – Paul BIGNON, technicien ovin et Noël PINEAU, technicien Bâtiment.